# Département de l'Eure

**Communauté de Communes du Canton de Rugles**

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

***REGLEMENT GRAPHIQUE***
***PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES***

***COMMUNE DE CHERONVILLIERS***

***PROPOSITION 25 AVRIL 2016***

ECHELLE
1/ 5500 ème

| P.L.U.I | PRESCRIT LE | DATE DE DERNIERE MODIFICATION | ARRETE LE |
|---|---|---|---|
| ELABORATION | 13 JANVIER 2012 | | |


Xavier DEWAILLY - Urbaniste Qualifié
3 allée Jean Jaurès 72100 LE MANS
TEL: 02 43 72 79 13
E-MAIL : urba.dewailly@orange.fr


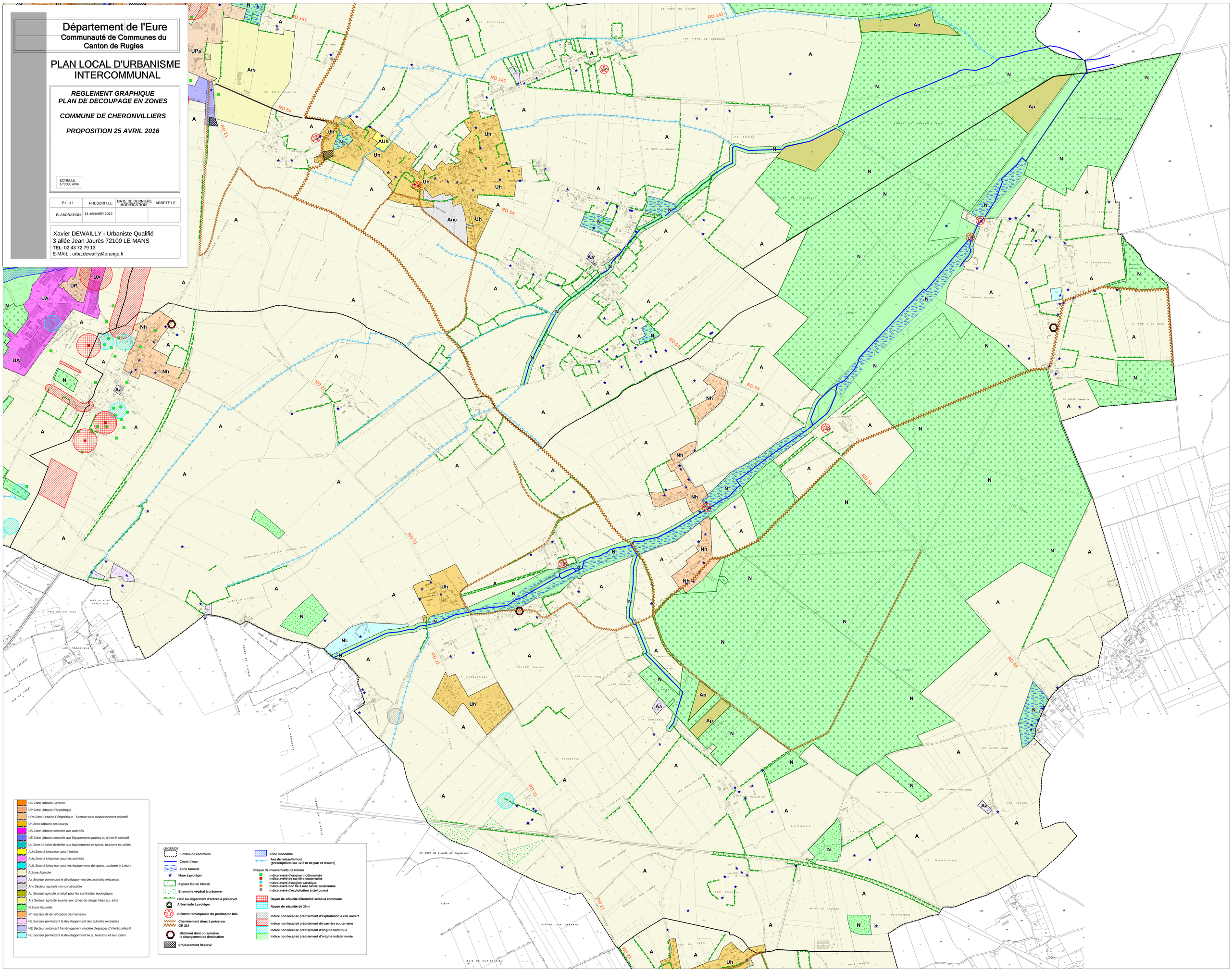


LEGENDE

- Limites de commune
- Cours d'eau
- Zone humide
- Mare à protéger
- Espace Boisé Classé
- Ensemble végétal à préserver
- Haie ou alignement d'arbres à préserver
- Arbre isolé à protéger
- Elément remarquable du patrimoine bâti
- Cheminement doux à préserver
- GR 224
- Bâtiment dont on autorise le changement de destination
- Emplacement Réservé
- Zone inondable
- Axe de ruissellement (prescriptions sur 12,5 m de part et d'autre)

Risque de mouvements de terrain

- Indice avéré d'origine indéterminée
- Indice avéré de carrière souterraine
- Indice avéré d'origine karstique
- Indice avéré non lié à une cavité souterraine
- Indice avéré d'exploitation à ciel ouvert
- Rayon de sécurité déterminé selon la commune
- Rayon de sécurité de 35 m
- Indice non localisé précisément d'exploitation à ciel ouvert
- Indice non localisé précisément de carrière souterraine
- Indice non localisé précisément d'origine karstique
- Indice non localisé précisément d'origine indéterminée

- UC Zone Urbaine Centrale
- UP Zone Urbaine Périphérique
- UPa Zone Urbaine Périphérique - Secteur sans assainissement collectif
- Uh Zone urbaine des bourgs
- UA Zone Urbaine destinée aux activités
- UE Zone Urbaine destinée aux Equipements publics ou d'intérêt collectif
- UL Zone Urbaine destinée aux équipements de sports, tourisme et Loisirs
- AUh Zone à Urbaniser pour l'habitat
- AUa Zone à Urbaniser pour les activités
- AUL Zone à Urbaniser pour les équipements de sports, tourisme et Loisirs
- A Zone Agricole
- Aa Secteur permettant le développement des activités existantes
- Anc Secteur agricole non constructible
- Ap Secteur agricole protégé pour les continuités écologiques
- Ars Secteur agricole soumis aux zones de danger liées aux silos
- N Zone Naturelle
- Nh Secteur de densification des hameaux
- Na Secteur permettant le développement des activités existantes
- NE Secteur autorisant l'aménagement modéré d'espaces d'intérêt collectif
- NL Secteur permettant le développement lié au tourisme et aux loisirs